



BILAN DE LA CLAUSE D'INSERTION

PRU DE KOUROU

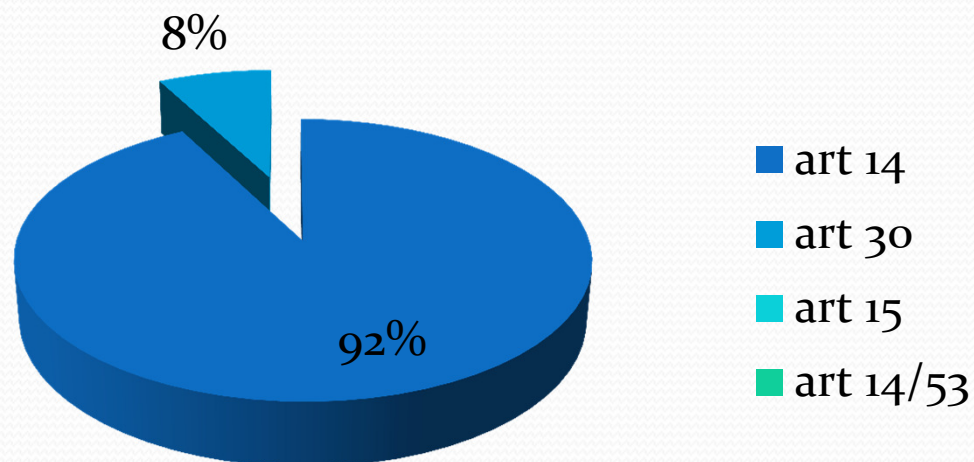
PLIE Guyane - Novaparc 7 rue des Galaxies bat 8
local 8B - 97300 Cayenne

Les Marchés concernés

Marché Couvert	Equipement de quartier – Aire de jeux
Equipement de quartier – Plateaux sportifs	Equipement de quartier - Carbet associatif
Extension du Groupe scolaire S. PATIENT	Place du Marché
Construction 6PLS	Réhabilitation du Groupe scolaire S. PATIENT
Prolongation Rue du Marché	CAB
Centre d'accueil et d'hébergement	Travaux de démolition
Marché à bon de commande Création et aménagement de voies et de places dans la ville de Kourou	

Type de clause d'insertion

92% des Marchés lancés dans le cadre du PRUK intègre l'article 14 du Code des Marchés Publics. La clause d'insertion devient un critère d'exécution. L'entreprise attributaire est contrainte de réserver un nombre d'heure estimé à un public relevant des critères de l'insertion et issu prioritairement des quartiers ANRU (Village Saramaca, Bourg, Cité du Stade).



Les salariés en insertion

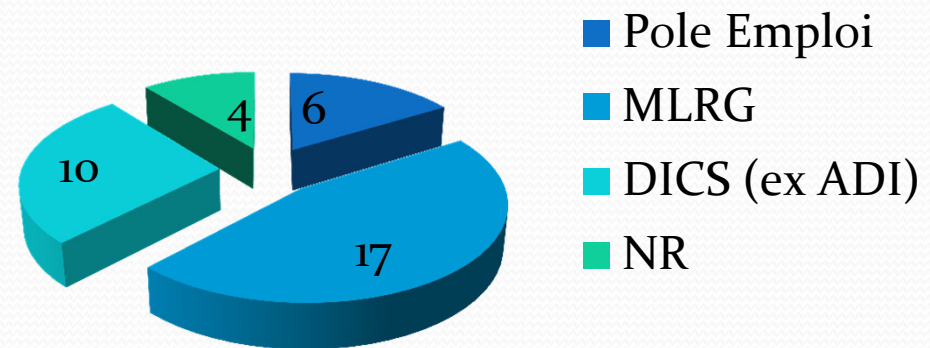
- Le nombre de salarié concernés : **37**
- Organisme d'origine:

46% des salariés recrutés dans le cadre de la clause sont issus de la Mission Locale Régionale de Guyane (MLRG)

27% sont issus de la Direction de l'insertion et de la Cohésion Sociale (DICS) (ex-ADI)

16% proviennent de Pole Emploi

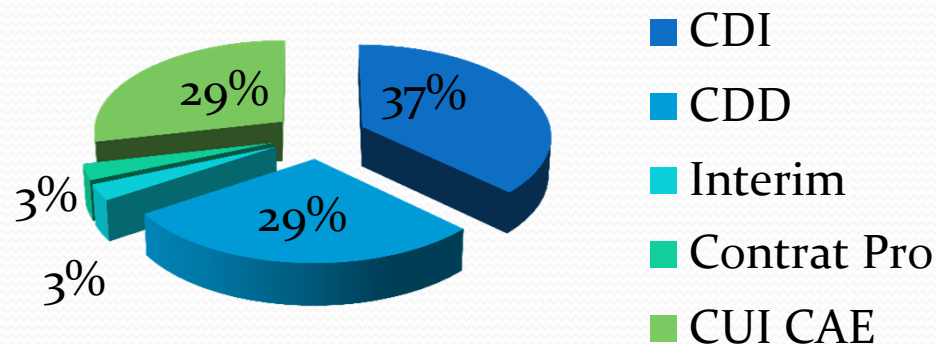
11% sont des candidats dont nous ne connaissons pas l'organisme d'origine (issus des marchés réalisés avant l'intervention du PLIE Guyane)



Typologie de contrat de travail

37% des salariés en insertion sont recrutés sous contrat à durée indéterminée de chantier.

29% des salariés ont été recruté sous CUI CAE. Il s'agissait de recrutement effectué par une association en réponse à un art 30 sous forme d'Atelier Chantier d'Insertion.



Sorties des salariés en insertion

25% du public placé sur une clause d'insertion ne reprennent pas contact avec leur organisme. Il a par ailleurs été impossible aux prescripteurs et au PLIE Guyane de les joindre avec les coordonnées qu'ils avaient fourni.

Néanmoins, 29% d'entre eux retrouvent un emploi dont 18% en CDD de plus de 6 mois, 7% en CDI et 4% en intérim .

La Clause d'insertion a également permis de déceler des problématiques spécifiques entrainant un positionnement dans des structures d'insertion par l'activité économique (11% du public) ou sur des formations certifiantes voire diplômantes (7%).

